

DOSSIER DE PRESSE



Fondation Entreprise Réussite Scolaire
Reconnue d'utilité publique par décret du 3 mai 1993

SOMMAIRE

Edito	1
Origine : La Ville de Lyon et 15 grands groupes s'unissent pour lutter contre l'échec scolaire	2
Actions : Bilan chiffré et caractère précurseur	3
<ul style="list-style-type: none">- Participation à la valorisation et à la formation des enseignants et des directeurs d'écoles- Méthodes et outils de gestion à l'attention des acteurs du système éducatif- Relations familles – écoles- Utilisation des nouvelles technologies- Motivation des enfants à apprendre et ouverture sur le monde	
Moyens	8
<ul style="list-style-type: none">- Une équipe de permanents pour la mise en œuvre des programmes- Un budget de 235 k€- L'implication des salariés des entreprises, des enseignants, et des agents des collectivités	
Gouvernance	10
<ul style="list-style-type: none">- Le conseil d'administration- Le conseil scientifique	
Perspectives	12
<ul style="list-style-type: none">- La Fondation face aux chantiers ministériels actuels- Nos ambitions à plus long terme	
Fondateurs, donateurs et partenaires	16
Annexe : Charte d'éthique	17

EDITO

La Fondation Entreprise Réussite Scolaire célèbre cette année ses vingt ans. Reconnue d'utilité publique, elle a séduit plusieurs centaines d'enseignants du Grand Lyon, qui apprécient de pouvoir y côtoyer d'autres univers professionnels, et la diversité des actions innovantes qu'elle leur propose.

Par ses parcours de découverte à destination des enseignants - visites d'entreprises, groupes de rencontres sur les métiers, mise à disposition d'outils pédagogiques - la Fondation a permis à plus de 50 000 enfants de mieux comprendre les réalités économiques, techniques et culturelles du monde contemporain.

Ses actions d'accompagnement professionnel, favorisant les transferts de compétences entre le monde économique et le monde de l'école, contribuent à la valorisation et à la formation de tous les acteurs éducatifs, avec des stages, des formations, des échanges de pratiques, ou l'organisation de séminaires et colloques sur les thèmes liés à l'enseignement.

La Fondation doit son succès à l'implication de la Ville de Lyon, des groupes fondateurs, de l'Inspection académique du Rhône, et de plusieurs parents et élus locaux convaincus de son utilité. C'est la réunion de ces différents acteurs investis dans des actions conjointes en faveur d'une cause commune qui fait son originalité. Complémentaires dans l'acte d'éduquer, tous ces acteurs s'attachent à présenter une meilleure image du monde des adultes et des métiers dans leur diversité, contribuant ainsi à donner du sens aux apprentissages scolaires, et favorisant chez les élèves la motivation et la confiance en soi.

Aujourd'hui, nous voulons dire notre fierté d'avoir été précurseurs dans de nombreux domaines, et de susciter un intérêt grandissant de la part de l'ensemble des acteurs éducatifs, sur le Grand Lyon mais aussi à l'échelle nationale.

Vingt après la création de la Fondation, on constate une plus grande prise de conscience de la nécessité de développer les relations entre l'école et l'entreprise, de mieux préparer l'orientation des élèves, de favoriser différentes formes d'apprentissages, de valoriser toutes les formes de réussite, d'ancrer l'éducation artistique et culturelle, ou de développer l'usage du numérique à l'école. Dans tous ces domaines, la Fondation bénéficie d'un savoir-faire incontesté, acquis par vingt années d'expérience.

Tout au long de son histoire, celle-ci a toujours été très attentive aux évolutions du système éducatif, et aux préoccupations de l'ensemble de ses acteurs et partenaires, en particulier les autorités en charge du primaire, auxquelles elle ne souhaite pas se substituer. Cette préoccupation s'est traduite par la rédaction d'une charte d'éthique en 2006.

Une nouvelle page s'ouvre aujourd'hui dans l'histoire de la Fondation. Pour l'occasion, la parole a été donnée aux enfants, dans le cadre d'un concours ouvert à toutes les classes élémentaires du Grand Lyon.

« *Quand je serai grand, je serai...* » : C'est sur ce thème que les enfants devaient s'exprimer, dans une œuvre collective de forme libre. Nous remercions vivement les enseignants qui ont fait participer leurs classes. Grâce à eux, nous serons en mesure de mieux comprendre la perception du monde des adultes, des métiers et des compétences par les enfants. Dès la rentrée 2010, notre programmation devra s'inspirer de leurs travaux : notre première préoccupation est de leur donner confiance dans leur capacité à réaliser leurs projets, en valorisant toutes les formes de réussite.

ORIGINE

La Ville de Lyon et 15 grands groupes s'unissent pour lutter contre l'échec scolaire

Création :

10 septembre 1990

Reconnaissance d'utilité publique :

3 mai 1993

Mission :

Aider à la réussite scolaire des enfants, à leur ouverture sur les réalités économiques, techniques et culturelles du monde contemporain, et contribuer au développement des relations entre l'entreprise et l'école.

Périmètre d'intervention :

Chaque année, le programme de la Fondation est adressé à toutes les écoles maternelles et élémentaires du Grand Lyon.

Président :

Christian GUYOT

Direction :

Marie BOURRIGAN

Moyens :

*Budget 2009-2010 : 235 k€
Locaux mis à disposition par la Ville de Lyon
6 permanents (3 ETP)*

Quelques mois après la promulgation de la loi Jospin du 10 juillet 1989, M. Michel NOIR, alors Maire de Lyon, et M. Bernard HOUOT, cadre détaché par l'entreprise Hewlett Packard, élaborent les premiers contours de la Fondation, dont l'objet sera de lutter contre l'échec scolaire. Le projet s'intègre dans la convention d'objectifs signée en octobre 1989 entre le Ministre de l'Éducation Nationale et la Municipalité de Lyon, qui accorde la priorité à la réussite scolaire, se fixe l'objectif « zéro échec de 6 à 9 ans », et prévoit d'ouvrir les enfants sur les réalités économiques, techniques et culturelles du monde contemporain.

D'abord hébergée par la Fondation de France, elle deviendra ensuite une structure autonome reconnue d'utilité publique par un décret du 3 mai 1993, paru au Journal officiel du 8 mai 1993. La première équipe de permanents est composée de deux cadres et d'une assistante, respectivement mis à disposition par des entreprises, et par la Ville de Lyon. Entre 1990 et 1995, plusieurs grands groupes et quelques particuliers apportent à la Fondation une dotation en capital, dont les revenus financiers constituent aujourd'hui encore la plus grande part des ressources.

La Fondation rassemble des représentants des pouvoirs publics, les responsables des entreprises fondatrices, et des personnalités qualifiées du monde de l'éducation et de l'économie. Tous les projets sont élaborés en concertation avec l'Éducation Nationale, la Ville et les autres acteurs, et font l'objet d'une évaluation. Il s'agit, prioritairement, de valoriser l'exemplarité des actions, dans le but de les généraliser par la suite, sans se substituer aux efforts des autorités en charge du primaire : l'État et les municipalités. La Fondation encourage dès sa création un transfert de compétences et de services entre le monde économique et celui de l'école.

La Fondation agit depuis son origine dans cinq domaines :

- Participation à la valorisation et à la formation des enseignants et des directeurs d'école
- Relations familles-écoles
- Méthodes et outils de gestion à l'attention des acteurs du système éducatif
- Utilisation des nouvelles technologies
- Motivation des enfants à apprendre et ouverture sur le monde

ACTIONS

Bilan chiffré et caractère précurseur

PARTICIPATION A LA VALORISATION ET A LA FORMATION DES ENSEIGNANTS ET DES DIRECTEURS D'ÉCOLES

Des parcours de découverte pour favoriser la connaissance réciproque entre le monde économique et le monde de l'école :

La Fondation n'a pas attendu la publication, en décembre 2006, du nouveau cahier des charges de la formation des professeurs des écoles pour présenter le monde économique aux futurs enseignants.

Depuis sa création, la Fondation a proposé 200 visites d'entreprises aux enseignants. Grâce à elle, 30 groupes de rencontres sur les métiers ont été constitués, réunissant des personnels des entreprises membres et des enseignants. En conjuguant l'expertise technique des premières avec le savoir-faire pédagogique des seconds, elle a permis la conception de 12 malles pédagogiques. Celles-ci ont été utilisées dans plus de 2000 classes maternelles et élémentaires et ont ainsi permis à plus de 50000 enfants de

mieux comprendre le fonctionnement de l'électricité, les processus de fabrication des yaourts, des pâtes ou même des ponts, et de se familiariser avec le tri des déchets ou le cycle de l'eau.

Depuis 2006, toutes ces actions ont gagné en cohérence, sous le terme de « parcours de découverte des sciences, des techniques et des métiers », puis de « parcours de découverte des métiers et des compétences ». Il s'agissait d'impliquer dans leur conception le plus grand nombre d'acteurs d'une même activité - entreprises, associations et collectivités -, de montrer leur complémentarité, et de pointer les liens entre ces parcours et les programmes en vigueur ou le socle commun des connaissances et des compétences. À partir de la rentrée 2008, le Ministère lançait dans les établissements volontaires les « parcours de découverte des métiers et des formations » pour les élèves du second degré. Un an plus tard, ces parcours ont été généralisés.

Les parcours de découverte des métiers et des compétences proposés aux enseignants du primaire : Pour chaque secteur d'activité, approfondir les enjeux théoriques, visiter des sites, rencontrer des professionnels, et concevoir des outils utilisables en classe.

Quelques chiffres :

- 200 visites d'entreprises
- 30 groupes de rencontres sur les métiers (salariés d'entreprises et enseignants)
- 12 malles pédagogiques pour présenter différents métiers de manière ludique : plus de 50 000 enfants en ont bénéficié !



Des interventions dans le cadre de la formation des enseignants :



Dès 1994, la Fondation s'est associée à la MAPPEN et à l'IUFM, pour enrichir la formation des enseignants. Grâce à l'implication de personnalités qualifiées, elle a fourni des travaux sur la médiation cognitive pour les enfants en difficulté, publié un guide du directeur face aux réalités d'un quartier sensible, un document d'accompagnement pour les défis lecture, ainsi qu'un documentaire sur l'école maternelle. Quand, en décembre 2006, le cahier des charges de la formation des professeurs des écoles présenté par Gilles de Robien intègre un temps de

découverte concrète de l'environnement économique et social à travers un stage en entreprise, la Fondation s'implique tout naturellement dans ce chantier. Un module de trois jours sur le monde de l'entreprise est conçu, qui sera inauguré en novembre 2008 à l'Institut de l'Oratoire de Caluire-et-Cuire, devant 80 enseignants stagiaires.

Des actions pour accompagner les personnels de l'éducation dans l'exercice de leur fonction :

Dès sa création, la Fondation a favorisé l'intégration des enseignants dans les stages organisés par les entreprises pour leurs propres personnels. Ils ont ainsi pu non seulement développer leurs compétences en matière d'organisation, d'animation d'équipe, de communication ou de bureautique, mais aussi se former aux côtés de professionnels d'autres univers, également satisfaits de la présence d'enseignants lors de ces stages, qui leur ouvre d'autres perspectives. Plus de 80 enseignants ont pu suivre des formations en entreprise, auxquelles il faut ajouter, depuis 2006, plusieurs interventions dans le cadre des animations pédagogiques organisées par les circonscriptions scolaires, au bénéfice de près de 500 enseignants et directeurs.

*Des stages en entreprise proposés depuis 1990 au club des pratiques de direction, l'accompagnement professionnel offert par la Fondation a bénéficié à **plusieurs centaines d'enseignants, directeurs, et inspecteurs.***



Pour les directeurs, la Fondation propose en outre un accompagnement spécifique, comprenant des formations et échanges. Les cercles professionnels des directeurs et directrices d'écoles ont été proposés à partir de 2003. En 2008, le club des pratiques de direction est venu s'y substituer. Ce dernier rassemble non seulement des directeurs et directrices d'écoles, mais aussi des cadres d'entreprises. Leurs témoignages viennent illustrer et compléter une formation plus théorique animée par le cabinet Kohe Management, partenaire de la Fondation. Depuis 2003, 70

directeurs ont bénéficié de cet accompagnement.

Les candidats au concours d'Inspecteur de l'Éducation Nationale font quant à eux appel à la Fondation pour effectuer leur stage en ressources humaines dans l'une des entreprises membres.

Des échanges interculturels avec des acteurs éducatifs tunisiens :

Proposés entre 1996 et 2003, les échanges interculturels ont permis à plus de 70 enseignants de se rendre en Tunisie pour rencontrer leurs homologues tunisiens, se familiariser avec une autre culture, et échanger sur leurs pratiques respectives.

METHODES ET OUTILS DE GESTION A L'ATTENTION DES ACTEURS DU SYSTEME EDUCATIF

Avant de proposer des actions concrètes, les premiers acteurs de la Fondation avaient travaillé, avec le département sciences de l'éducation de Lyon II, sur un tableau de bord destiné à favoriser, à l'échelle de toute une ville, une démarche « projet », et « qualité » en rendant observable la progression vers l'objectif « réussite scolaire », et en mobilisant les différents acteurs sur cet objectif. Il s'agissait de mettre en place des outils et des indicateurs en faveur du système éducatif et de la réussite scolaire.

Outre les méthodes et outils qui ont pu être acquis dans le cadre des stages et autres actions d'accompagnement professionnel décrites plus haut, les acteurs du système éducatif ont pu enrichir leurs pratiques par des apports plus théoriques sur des thèmes liés à l'enseignement.

Grâce à l'implication de son conseil scientifique, la Fondation a organisé depuis 1996 une dizaine de colloques sur des thèmes liés à l'enseignement, accueillant jusqu'à 350 participants.

Publications, séminaires et conférences :

La Fondation a organisé de nombreux colloques sur des thèmes liés à l'enseignement. Elle doit en particulier au Dr Olivier Revol, Président du conseil scientifique de 1995 à 2004, le succès de colloques sur la violence à l'école, les troubles du comportement de l'enfant précoce, la gestion de l'hétérogénéité, ainsi que la problématique de l'enseignant face à l'enfant hyperactif. Plusieurs d'entre eux ont rassemblé plus de 300 personnes. Plus récemment ont été abordés les thèmes de la relation école - entreprise, puis du

sens des apprentissages en primaire, mettant en avant diverses expériences de partenariat réunissant les enseignants, les entreprises, les collectivités et les familles : ce fut le cas en septembre 2006, dans le cadre du Congrès de l'Association Internationale des Villes Éducatrices avec des témoignages d'acteurs venus du Maroc, d'Afrique du Sud, de Belgique et du Canada, et en mars 2009 au siège de la Région Rhône-Alpes, grâce à l'implication de M. Bernard Javaudin, ancien Inspecteur d'académie du Rhône et Président du conseil scientifique de la Fondation de 2006 à 2008.



RELATIONS FAMILLES - ECOLES

Les « lieux accueil parents » dans les écoles :

La relation familles - écoles a toujours suscité de nombreuses interrogations. Dans ce domaine, la première action de la Fondation a pris la forme d'un concours récompensant la meilleure réalisation. Et les « lieux accueil parents » lancés en 1992 constituent l'un de ses plus grands succès. Repris progressivement par la Municipalité à partir de 1998, ils sont inscrits dans le Projet Éducatif Local mis en place en 2001 par la Ville de Lyon, qui compte aujourd'hui 27 « lieux accueil parents ». 14 d'entre eux sont financés par l'Etat dans le cadre du programme de réussite éducative, les 13 autres étant financés par la Municipalité.

A Lyon, 27 écoles disposent d'un « lieu accueil parents » : Cette idée originale a été lancée par la Fondation en 1992.

Plusieurs outils sur les relations familles – écoles :

L'aide à la création de sites Internet, les radios scolaires soutenues par la Fondation, ou la réalisation en 1997 d'un documentaire sur l'implication des familles dans la réussite scolaire, en cofinancement avec Cap Canal, chaîne éducative de la Ville de Lyon, sont autant d'outils destinés à favoriser les relations entre l'école et les familles.

UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Il y a vingt ans, les nouvelles technologies étaient encore peu utilisées dans les écoles. La Fondation a aidé les enseignants à se familiariser avec ces nouveaux outils, qui allaient leur être bien utiles, tant sur le plan organisationnel, que sur le plan pédagogique. À titre d'exemple, des aides ont été apportées pour faciliter la gestion des écoles, la liaison circonscriptions - écoles, la recherche documentaire informatisée, ou l'utilisation du logiciel Base IEN. Avec la prise d'ampleur de l'Internet et des autoroutes de l'information, les parrainages Internet se sont multipliés, de même que les sessions d'initiation ou de découverte. Pour soutenir le développement des nouvelles technologies dans l'enseignement, la Fondation et ses membres ont accordé à plusieurs écoles des dotations en matériels. La dernière dotation a été accordée à la suite d'une soirée de gala organisée en partenariat avec l'Opéra de Lyon en novembre 2007 : les bénéfices de l'opération ont permis de financer l'achat de dix tableaux numériques interactifs pour des classes du Grand Lyon.

En 2008, 10 classes du Grand Lyon se voient offrir un tableau numérique interactif : L'opération est financée par les bénéfices d'une soirée de gala organisée en partenariat avec l'Opéra de Lyon en novembre 2007.

MOTIVATION DES ENFANTS A APPRENDRE ET OUVERTURE SUR LE MONDE



Par ses actions à destination des enseignants, la Fondation œuvre indirectement à l'ouverture des élèves sur le monde contemporain. Ne souhaitant pas se substituer aux personnels et autorités compétents en matière d'éducation, la Fondation n'intervient auprès des classes qu'avec l'accord de l'enseignant, et uniquement en accompagnement de projets dont il est lui-même à l'initiative. Quant aux mallettes pédagogiques prêtées aux classes, l'implication d'enseignants dans leur conception en

garantit la pertinence.

Les classes « jeune entreprise » :

L'objet des classes « jeune entreprise » était de faire vivre à des élèves de cycle 3 le cycle d'une entreprise, depuis le choix du nom et du produit, jusqu'à la commercialisation, en passant par la recherche d'actionnaires, la formation de l'équipe dirigeante, l'établissement des fiches de paie et la communication. Entre 1994 et 2002, 27 classes de CM2 en ont fait l'expérience.

Autre forme de découverte de l'entreprise, la classe découverte en entreprise a été proposée par une entreprise membre de la Fondation qui, à deux reprises, a accueilli des élèves dans ses locaux durant une semaine.

Les congrès jeunes chercheurs :

Pour le public spécifique des enfants intellectuellement précoces, des congrès jeunes chercheurs ont été organisés de 2001 à 2004. 56 enfants de 7 à 12 ans ont ainsi travaillé avec des personnes volontaires pour préparer leur intervention publique dans l'amphithéâtre de l'ENS, sur un thème qu'ils avaient eux-mêmes choisi.

56 enfants de 7 à 12 ans sont intervenus dans le cadre du Congrès jeunes chercheurs

MOYENS

UNE EQUIPE DE PERMANENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES



Marie Bourrigan, Déléguée Générale, est entrée en fonction en juin 2005, avec pour mission le redéploiement des activités de la Fondation, qui avaient connu une année de mise en sommeil du fait du départ à la retraite de son prédécesseur un an plus tôt. Diplômée de l'EDHEC, Marie Bourrigan a tout d'abord exercé des fonctions de direction au sein d'une association de solidarité internationale, puis s'est rapprochée du monde de l'entreprise pour lequel elle a exercé des missions de conseil durant cinq ans. Son entrée à la Fondation est pour elle un moyen de concilier différents intérêts.

Pour la mise en œuvre des programmes de la Fondation, Marie Bourrigan s'est entourée d'une équipe de permanents, tous employés à temps partiel :



1



100
3 programmes



ert
programmes



unication

UN BUDGET DE 235 K€

Au 31 août 2009, la valeur des placements de la dotation en capital apportée par les fondateurs et donateurs était de 3,3 M€. Ces placements constituent la plus grande part de l'actif de la Fondation, qui bénéficie de locaux mis à disposition par la Ville de Lyon.

Le budget 2009-2010 prévoyait des dépenses de 235 k€. En plus des produits financiers, les recettes intègrent 30,5 k€ de subventions et dons, dont 20 k€ en provenance de la Ville de Lyon.

Pour faire face à son développement, la Fondation sollicite des subventions auprès de différentes collectivités, et fait appel à la générosité des entreprises et des particuliers. Celle-ci étant reconnue d'utilité publique, chaque don ouvre droit à une réduction fiscale (66 % pour les particuliers, 60% pour les entreprises).

Dotation en capital apportée par les fondateurs et donateurs : 3,3 M€ au 31 août 2009

Soutien de la Ville de Lyon : Mise à disposition des locaux, et subvention annuelle de 20 k€

Subventions et dons : 7,5 k€

Convention de partenariat avec une entreprise : 3 k€

L'IMPLICATION DES SALARIES DES ENTREPRISES, DES ENSEIGNANTS ET DES AGENTS DES COLLECTIVITES

Les actions de la Fondation ne pourraient avoir lieu sans la contribution de personnels volontaires du monde scolaire, des entreprises et des collectivités, ainsi que des parents d'élèves et des bénévoles. Pour le seul exercice 2009-2010, on estime que plus d'une centaine de personnes se sont impliquées ponctuellement ou dans la durée dans la conception et la mise en œuvre des programmes : accueil des visites en entreprise, participation à la conception d'une mallette pédagogique, interventions dans le cadre des actions d'accompagnement professionnel, présentation des métiers...

GOVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



La présidence :

Le Conseil d'Administration de la Fondation est présidé depuis octobre 2008 par Christian GUYOT, de la Délégation Régionale EDF. Fort d'une expérience professionnelle dans des entreprises industrielles et de services acquise dans plusieurs pays anglo-saxons, puis au sein d'un groupe énergétique leader mondial, Christian Guyot connaît bien le monde de l'entreprise. Au cours de ses différentes missions, il a piloté de nombreux projets et partenariats notamment en direction de l'enseignement et des collectivités locales.

Les membres de droit :

Les quatre ministres ci-dessous sont représentés par Simone CHRISTIN, Inspectrice d'Académie - Directrice des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, ou par son adjointe Marilyne REMER :

- Luc CHATEL, Ministre de l'Éducation Nationale
- Brice HORTEFEUX, Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales
- Éric WOERTH, Ministre du Travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la ville
- Frédéric MITTERRAND, Ministre de la Culture et de la Communication

Deux membres de droit représentent la Ville de Lyon :

- Gérard COLLOMB, Sénateur-Maire
- Yves FOURNEL, Adjoint à l'Éducation et à la Petite enfance

Le collège des fondateurs :

- EDF, représentée par Christian GUYOT, Délégation Régionale
- Veolia Eau, représentée par Bruno GIRAUDEL, Directeur Lyon Agglomération
- GDF SUEZ, représentée par Bruno ALLENET, Directeur Délégué
- IBM, représentée par Jean-Philippe MASSÉ, Directeur Délégué IBM Centre Est
- SUEZ Environnement, représentant en cours de désignation
- Hewlett Packard, représentant en cours de désignation

Le collège des personnalités qualifiées :

- Guy AVANZINI, Professeur
- Claude BAUDOIN, Directeur du CRDP de Lyon
- Daniel CHARRIER, Président de l'association Savoir-Lire
- Régis CHOMEL DE VARAGNES, Expert en Responsabilité Sociale des Entreprises
- Gérard ROUSSEL, Bayer Cropscience, en représentation des membres donateurs
- Corinne TOURASSE, Directrice des Politiques d'Agglomération du Grand Lyon

Le Bureau de la Fondation est composé de :

- Président : Christian GUYOT
- Vice-présidents : Yves FOURNEL, Bruno GIRAUDEL et Jean-Philippe MASSÉ
- Secrétaire : Marilyne REMER, Inspectrice d'académie adjointe
- Trésorier : Bruno ALLENET, GDF SUEZ

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE



La présidence :

Le Président du Conseil Scientifique est, depuis mars 2009, Jean-Luc DURET, Inspecteur de l'Éducation Nationale et Adjoint à l'Inspecteur d'Académie.

Les membres :

- Régis BERNARD, Directeur, Institut Universitaire de Formation des Maîtres de l'Académie de Lyon
- Myriam CHEREAU, Chargée d'études, Centre Alain Savary, Institut National de Recherche Pédagogique
- Myriam CHOFFEL, Inspectrice de l'Éducation Nationale retraitée, Membre du Conseil d'administration du dispositif École et Cinéma
- Sami FERCHICHI, Chargé de Mission Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, GDF SUEZ
- Henri FILLET, Vice-président, Association départementale Parents d'Élèves de l'Enseignement Public - PEEP
- Jean FLUCHÈRE, Retraité EDF
- Abel GAGO, Adjoint à la Culture et à l'Éducation, Lyon 9ème
- Alicia GAUDUEL, Responsable de la Communication externe, Keolis Lyon
- Dominique GILLET, Inspectrice de l'Éducation Nationale, référente « Sciences et Mathématiques », Inspection académique du Rhône
- Robert GIRERD, Adjoint au Directeur, CRDP, Académie de Lyon
- Yves JANIN, Président fondateur de l'association « Les péniches du Val de Rhône »
- Christophe HASELBAUER, Inspecteur de l'Éducation Nationale, référent sécurité, Inspection académique du Rhône
- Bernard HOUOT, ancien Délégué général de la Fondation
- Guillemette JEANBLANC, Vice-présidente, APEL du Rhône, Association Parents d'élèves de l'Enseignement Libre
- Béatrice KORC, Directrice, Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle du Rhône
- Fabrice MATTEUCCI, Directeur, Centre de Ressources Enfance Famille École Ain Rhône
- Christine MILANI, Conseillère technique, Pôle éducatif-familles, Ville de Lyon
- Serge SASSUS, Directeur Général Délégué, Campus Veolia Environnement

PERSPECTIVES

LA FONDATION FACE AUX CHANTIERS MINISTERIELS ACTUELS

Le numérique à l'école :

Le Ministère de l'Education Nationale a affirmé à plusieurs reprises sa volonté d'accélérer le développement du numérique à l'école. En particulier, le Bulletin Officiel relatif à la préparation de la rentrée 2010 insiste sur l'importance de la généralisation des espaces numériques de travail (ENT), et stipule qu'un cahier de texte numérique devra être utilisé dès la rentrée 2011, à la place du cahier de textes papier. Parallèlement, un effort est demandé dans le domaine de la formation des enseignants et des cadres aux Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Education (TICE), ainsi qu'un élargissement de l'offre des ressources mises à disposition des enseignants. La Fondation a, au cours de ses vingt premières années d'existence, accordé de nombreuses formations et dotations en matériel. L'achat de dix tableaux numériques interactifs pour des classes du Grand Lyon, suite à une opération organisée en 2007 avec l'Opéra de Lyon, marque une nouvelle avancée dans ce domaine. Mais la Fondation conçoit avant tout le numérique comme support pour ses actions, et prévoit donc :

Nos propositions pour contribuer au développement du numérique à l'école :

- Proposer des outils pédagogiques en ligne
- Poursuivre les formations et l'accompagnement professionnel des utilisateurs
- Développer des espaces d'échanges de pratiques sur notre site Internet et le recours à la visioconférence pour nos séminaires et colloques

- L'édition sur support numérique des prochaines mallettes pédagogiques
- Des espaces d'échanges de pratiques sur son futur site Internet, mis en ligne dès la rentrée 2010
- Le développement des visioconférences rendant accessibles les séminaires, colloques et conférences aux personnes les plus éloignées ou dans l'incapacité de se déplacer
- Un effort particulier dans le cadre de l'enseignement pour les enfants sourds (voir ci-dessous)
- La poursuite de toutes les actions de formation et d'accompagnement des enseignants et des parents dans le domaine des nouvelles technologies.

Les actions en faveur des handicapés :

Les élèves handicapés étant depuis 2005 intégrés dans les classes ordinaires, ils bénéficient comme leurs camarades, par l'intermédiaire de leurs enseignants, des actions proposées par la Fondation. Mais cette dernière s'est également engagée dans une expérience pilote en partenariat avec deux entreprises et une école élémentaire du 3^{ème} arrondissement de Lyon scolarisant des enfants sourds. Cette école a récemment été équipée d'un tableau numérique interactif. Pour être optimisé, l'usage de cet outil doit être adapté à ce public spécifique et à l'enseignement bilingue qui lui est dispensé : Langue des Signes Française (LSF) et Français. C'est pourquoi, après un recensement de l'existant à l'échelle nationale, une équipe pluridisciplinaire travaillera au développement d'un logiciel innovant facilitant ce type d'enseignement.

Nos propositions pour contribuer à l'amélioration de la scolarisation des handicapés :

- Proposer des échanges entre l'entreprise et l'école sur l'accueil des handicapés
- Développer des logiciels pour accompagner la scolarisation des enfants sourds

La formation des enseignants :

Depuis sa création, la Fondation est intervenue non seulement dans le cadre de la formation initiale des enseignants, mais aussi et surtout en accompagnement des enseignants, directeurs, et inspecteurs en fonction. Pour exercer cet accompagnement, elle privilégie les témoignages et les échanges de pratiques

avec d'autres univers professionnels, qui, eux aussi, ont à recevoir du monde éducatif.

Les récentes directives relatives à la connaissance du monde économique par les enseignants encouragent la Fondation à renforcer son offre, et l'ampleur de son réseau lui permet d'aider de manière significative les acteurs de la formation des enseignants à la mise en œuvre des stages en entreprise, et autres actions dans ce domaine. Elle est en mesure d'animer un séminaire de deux jours sur le monde de l'entreprise dans le cadre de la formation initiale des enseignants, d'organiser des rencontres avec des cadres d'entreprises, et d'accueillir des enseignants, des directeurs

Nos propositions pour la formation des enseignants :

- *Poursuivre les interventions en formation initiale et les actions d'accompagnement professionnel*
- *Travailler en partenariat avec les universités et l'ESEN*
- *Faciliter l'accès aux stages en entreprise pour les enseignants*

ou inspecteurs en stage. Ces propositions seront adressées aux universités, ainsi qu' l'Ecole Supérieure de l'Education Nationale (ESEN).

Par ailleurs, l'intégration de ces offres dans le plan de formation académique nous permettrait d'en faire bénéficier le plus grand nombre.

L'éducation artistique et culturelle :

La connaissance des réalités contemporaines intègre bien entendu l'art et la culture : Comme le stipule le bulletin officiel relatif à la rentrée scolaire 2010, il importe que l'éducation artistique ne soit pas l'apanage de quelques-uns, dans la mesure où elle est, avec la culture générale, l'un des éléments clés de l'ouverture au monde. L'accès à la culture a fait l'objet d'actions spécifiques dès les premières années de la Fondation, et son programme intègre depuis la rentrée 2008 un parcours de découverte « art et culture », conçu en partenariat avec L'Opéra de Lyon, le Musée des Confluences, et, depuis la rentrée 2009, le Groupement Régional d'Action Cinématographique. Ce parcours poursuivra son développement et s'enrichira de nouvelles formes artistiques.

L'orientation des élèves :

L'orientation des élèves en France fait l'objet de nombreux débats. Si les dispositions prises ne concernent que le second degré, l'originalité de la Fondation réside dans le fait que ses actions contribuent à ouvrir les horizons des enfants dès le primaire. Conscients que l'orientation ne se décide pas si tôt, nous sommes toutefois convaincus qu'il est utile de multiplier dès le plus jeune âge les expériences et rencontres afin, non seulement, de donner du sens aux apprentissages, mais aussi, d'amener les enfants à se projeter dans l'avenir : avec des ambitions et des projets, ces derniers seront d'autant plus conscients de l'utilité de leurs apprentissages, et s'attacheront à développer leurs qualités et compétences propres, en fonction d'un objectif qu'il se seront eux-mêmes fixé.

Pour aider les académies dans la mise en œuvre des parcours de découverte des métiers et des formations, la Direction

Nos propositions en matière d'orientation :

- *Favoriser les rencontres, les expériences et la découverte des métiers dès le primaire*
- *Développer de nouveaux parcours de découverte sur le monde du travail et le monde de l'entreprise en général, par exemple sous forme de classes découverte*

Générale de l'Enseignement Scolaire a édité en octobre 2009 le guide « Apprendre à s'orienter ». En avant-propos, M. Jean-Louis NEMBRINI, Directeur Général de l'Enseignement Scolaire, indique que la construction des bons choix d'orientation s'effectue tout au long de la scolarité, et propose que les collégiens et lycéens puissent appréhender des métiers différents, découvrir le monde de l'entreprise, et connaître les voies de formation préparant à ces différents métiers. Il souligne ensuite les enjeux des parcours de découverte des métiers et des formations : « Il s'agit d'abord de maintenir pour tous les élèves l'intérêt pour l'enseignement qui leur est dispensé en explicitant mieux le sens. Il s'agit ensuite de contribuer à la capacité à s'orienter tout au long de la vie, mais aussi de donner à chacun les instruments de l'autonomie pour construire ses choix personnels et ainsi éviter le décrochage scolaire (...) ».

Ces remarques rejoignent les conclusions du colloque organisé par la Fondation en mars 2009. Elles montrent toute l'utilité de ses parcours, mais aussi leur complémentarité avec ceux proposés par le Ministère : La Fondation propose aux enfants du primaire une ouverture sur le monde qui les prépare pour la suite de leur scolarité. Elle expérimente depuis plusieurs années les parcours de découverte en primaire, et a déjà observé leurs effets bénéfiques sur les élèves, en termes de confiance en soi, de motivation dans les apprentissages, et de valorisation de compétences traditionnellement non valorisées. Ces parcours contribuent donc à éviter le décrochage scolaire, et ce avant le collège.

Dans les années à venir, la Fondation sollicitera de nouveaux partenaires afin d'élargir ses propositions par secteurs d'activités, et travaillera parallèlement à la construction de parcours plus généralistes sur le monde du travail et le monde de l'entreprise.

La continuité entre l'école et le collège :

Les instances de la Fondation ont débattu ces derniers mois de l'opportunité d'élargir les actions aux collégiens. Les acteurs de la relation école - entreprise étant déjà nombreux au second degré et les actions en primaire constituant précisément l'originalité de la Fondation, il a finalement été décidé de ne pas modifier son périmètre d'action. Toutefois, pour rejoindre la volonté du Ministère d'améliorer la fluidité du parcours scolaire, la Fondation portera une attention particulière à la transition école – collège. Plusieurs pistes ont déjà été évoquées.

En premier lieu, les mallettes pédagogiques conçues pour les classes primaires contribueront à préparer les élèves à leur entrée au collège : Bâtiskool, la dernière mallette, a par exemple pour objet de faire découvrir les métiers du bâtiment à travers la construction d'un collège. Cette mallette s'adresse aux classes de CM2. Elle décrit cet environnement mystérieux que constitue le collège pour les enfants du primaire, et montre aussi le rôle des collectivités dans la construction du collège.

Une prochaine mallette, sur le thème des transports, pourra de la même manière préparer les futurs collégiens à l'usage des différents modes de transport.

Une autre piste consiste en l'édition d'un passeport pour les élèves. Nous voulons adapter aux enfants du primaire le « passeport orientation - formation » proposé par le Ministère, qui doit constituer un « instrument personnel pour garder trace des acquis, des expériences et des découvertes ». Dans un premier temps, nous testerons sa pertinence sur un nombre réduit d'élèves. Il répondra lui aussi au même objectif « d'enregistrer l'ensemble des compétences acquises, que ce soit dans le cadre scolaire ou en dehors de la classe. L'enfant pourra ainsi valoriser ses capacités, recenser ses expériences (...) ». Nous pensons en effet qu'un tel outil peut également intéresser les enfants du primaire, mais aussi leurs

Nos propositions pour faciliter le passage en 6ème :

- *Présenter ce nouvel univers dans les mallettes pédagogiques mises à disposition des classes*
- *Adapter aux enfants du primaire le passeport orientation – formation proposé par le Ministère*
- *Travailler en partenariat avec le Conseil Général de Jeunes*

enseignants, dans la mesure où il permettrait de montrer les effets bénéfiques à long terme des projets d'école et autres actions d'ouverture sur le monde conduites en primaire.

Enfin, nous proposerons au Conseil Général de Jeunes un partenariat visant à mettre en relation des collégiens et des enfants du primaire.

NOS AMBITIONS A PLUS LONG TERME

Développer des outils « grandeur nature » : expositions, animations, classes découverte...

Aujourd'hui, la Fondation ne dispose pas d'une vitrine sur l'extérieur et ni de locaux pour accueillir les classes. Si l'organisation de nos réunions dans les entreprises et les écoles permet de développer une meilleure connaissance réciproque entre des univers professionnels peu habitués à travailler ensemble, nous souhaitons pouvoir disposer d'un lieu neutre nous permettant d'accueillir des classes, et de multiplier nos propositions de rencontres pour les publics adultes.

Avec des locaux adaptés, nous proposerons des expositions et des animations « grandeur nature », grâce auxquelles les classes pourront expérimenter de manière ludique les différents métiers, toujours en lien avec le socle commun des connaissances et des compétences et les programmes scolaires en vigueur. Nous ferons appel à notre réseau de partenaires pour enrichir ces propositions et venir témoigner.

Contribuer au développement d'une autre image de la réussite par une meilleure conjugaison des temps

A la Fondation, nous sommes convaincus que la réussite ne doit pas se limiter à la réussite scolaire. C'est davantage une réussite citoyenne que nous voulons favoriser. Or nous savons que cette dernière peut s'exprimer de différentes manières : dans la réalisation d'une passion, par un engagement citoyen, par le choix d'une profession en accord avec ses propres motivations et compétences etc... L'implication conjointe de quatre catégories d'acteurs dans nos programmes, illustrés par les quatre pétales de la fleur dans notre charte graphique, nous permet de valoriser toutes ces formes de réussites. Notre ambition est de garantir une cohésion sociale par un plus grand respect des différents temps – professionnel, familial, associatif, local – et une bonne harmonisation. Aujourd'hui, l'équilibre entre les différentes catégories d'acteurs impliquées est encore insuffisant, et il nous tient à cœur de l'améliorer.

Vers un développement à l'échelle du territoire national

Le personnel de la Fondation est souvent sollicité par des acteurs du monde éducatif exerçant dans d'autres académies. Si nos moyens actuels ne nous permettent pas d'élargir notre périmètre d'intervention, nous travaillerons dès l'an prochain sur les possibilités de mettre nos mallettes pédagogiques à disposition des enseignants sur l'ensemble du territoire national. Nous solliciterons pour cela les Centres Régionaux de Documentation Pédagogique (CRDP).

Concernant notre programme, nous ne pourrons procéder à son développement que par étapes. En premier lieu, nous proposerons un mode opératoire et solliciterons le Ministère pour en faire la communication dans les autres académies.

FONDATEURS, DONATEURS ET PARTENAIRES

LES MEMBRES FONDATEURS



LES MEMBRES DONATEURS

- Plastic Omnium
- Sier Constructeur
- Danone
- Bayer Cropscience
- Eiffage Travaux Publics

LES PARTENAIRES

- Inspection Académique du Rhône
- Centre Régional de Documentation Pédagogique de l'Académie de Lyon
- Musée des Confluences
- Opéra de Lyon
- Groupement Régional d'Actions Cinématographiques
- Kohé Management
- Crédit Mutuel Enseignant

ANNEXE

Charte d'éthique

1 – PREAMBULE

- 1.1. L'école reçoit ses missions de la Nation, dans le cadre des Lois. L'entreprise, parmi les objectifs qu'elle se donne, peut choisir de contribuer à l'effort social d'éducation, en développant un partenariat avec l'école.
- 1.2. La Fondation Entreprise Réussite Scolaire rassemble des entreprises qui inscrivent leur partenariat avec l'école dans les règles éthiques énoncées ci-dessous.

2 – LES VALEURS PARTAGEES

- 2.1. L'école et l'entreprise doivent prendre connaissance de leurs valeurs respectives, et les respecter.
- 2.2. Elles mettent en avant leurs valeurs communes, et s'efforcent de les transmettre aux élèves par les actions qu'elles organisent ensemble :
 - Valorisation de la diversité, égalité des chances ;
 - Valorisation de l'effort, de la connaissance et du travail comme conditions de réussite ;
 - Neutralité ;
 - Partage des connaissances, mutualisation, travail en équipe, entraide, parrainage ;
 - Curiosité et ouverture d'esprit, moteurs d'apprentissage constant et de création ;
 - Responsabilité, citoyenneté, solidarité ;
 - Promotion du développement durable.
- 2.3. L'école et l'entreprise se respectent mutuellement, et s'interdisent de porter des jugements négatifs sur l'activité, l'organisation et le fonctionnement du partenaire.

3 – OBJECTIFS ET LIMITES DES ACTIONS COMMUNES

L'école et l'entreprise s'informent mutuellement de leurs évolutions respectives, dans le cadre de la Fondation.

- 3.1. L'entreprise s'intéresse à l'évolution de la société qui l'entoure, dans laquelle l'école joue un rôle structurant très fort. Elle a intérêt à la meilleure réussite de l'école et de ses élèves, qui sont aujourd'hui les enfants de ses salariés, et demain les acteurs de la société, et notamment du monde économique. Elle aide l'école à mieux accomplir sa mission, en aidant les enseignants à connaître le monde économique. Son intervention est particulièrement utile auprès des écoles des quartiers les moins favorisés.
- 3.2. L'école recherche dans la relation à l'entreprise une meilleure compréhension de la société qui l'entoure, structurée par les activités professionnelles et la vie économique. La découverte des métiers, les situations professionnelles rencontrées en entreprise, sont des objectifs d'apprentissages, sources de compétences et de connaissances inscrites dans les objectifs de l'école.
- 3.3. L'entreprise s'interdit toute instrumentalisation des actions proposées, qui viserait à répondre à ses seuls besoins à court ou moyen terme. Elle agit dans le respect des processus éducatifs, fondés sur le développement des compétences dans la durée, préservant les potentialités de chaque enfant et favorisant leur éclosion.

3.4. L'école amène ses élèves à comprendre et reconnaître le rôle des entreprises, et de tout leur personnel, dans la production des biens et des services qui entourent leur vie, ainsi que dans la construction des liens sociaux auxquels contribuent l'emploi, et les rapports des entreprises avec leur territoire et avec l'environnement.

4 – COMMUNICATION DES ENTREPRISES ET DES ECOLES DANS LEUR PARTENARIAT

4.1. Les entreprises membres de la Fondation font état de cet engagement dans leur communication interne et externe.

4.2. Les actions éducatives menées ensemble par les entreprises et les écoles sont mises systématiquement en valeur par la communication, conçue en commun, et mise en œuvre de façon concertée.

4.3. La communication peut permettre :

- À l'école :

D'affirmer son ouverture et sa diversification pédagogique en faveur des élèves ; de renforcer son projet et la confiance des enseignants dans la qualité de leur propre action ; de développer la confiance des parents à l'égard de l'école.

- À l'entreprise :

De renforcer sa notoriété, de faire connaître son activité et son potentiel à travers son engagement en faveur de l'école, de mobiliser ses collaborateurs sur les objectifs éducatifs qu'elle poursuit avec l'école.

4.4. La communication conduite dans ce cadre ne comporte aucune publicité directe sur les produits de l'entreprise. L'entreprise n'adresse pas de propositions commerciales à l'école ni aux parents d'élèves dans le cadre de l'action conduite.

5 – ÉVALUATION

5.1. L'entreprise et l'école s'obligent à procéder à l'évaluation des actions conduites en partenariat, selon le guide d'évaluation qui leur est proposé par la Fondation.

5.2. Les évaluations sont conduites dans le cadre des principes éthiques ci-dessus. Elles sont partagées entre les acteurs dans le cadre de la Fondation et peuvent être rendues publiques par la communication qu'ils organisent ensemble.